

rando-camping Forêt de Chantilly

du samedi 14 janvier 2023 au dimanche 15 janvier 2023

Organisateurs : Patrick Bes , Christian Paule	Niveau : Moyen+
Avec accord : Non	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 15	tente individuelle

Chantilly pour le temps d'une rando-camping

Siège d'un magnifique château reconnu pour ses activités hippiques.

C'est en son hippodrome que les célèbres courses du Jockey-Club ainsi que le prix de Diane se déroulent.

C'est François Vatel qui officie au Château de Chantilly lors de la réception du Roi par le Prince de Condé lui présentant pour la première fois cette crème devenue si célèbre.

De mauvaises langues sûrement mal intentionnées voient venir cette crème d'Italie et cela dans les bagages de Catherine de Médicis qui a même été citée.....

Enfin nous nous contenterons de camper et de laisser à d'autres cette importante querelle.

Notre randonnée sera classée en M + avec un esprit de convivialité .

Participation aux frais

0 €

C'est une rando camping avec transports libre et portage de sa tente et de ses repas sur les deux jours de la rando.

Transport

Aller : Départ samedi 14 Janvier à 08h49 de PARIS GARE Du NORD **RV quai RER D direction CHANTILLY** Arrivée à 9h15 à CHANTILLY rdv sur le quai du RER

Retour : Départ dimanche 15 janvier vers les 17h00 de Coye-la-Forêt. Arrivée vers les 18h00 Paris Gare du Nord

Les repas se feront avec les denrées apportées par chacun.

possibilité de faire ses courses au soir du premier jour au Franprix à Senlis que nous traversons. ouvert jusqu'à 20h30

Les nuits se feront dans nos tentes individuelles que nous aurons apportées.

Programme

J1 : 20KM Parcours essentiellement en forêt et sans dénivelé. Arrivée sur Senlis.

J2: 20 km Senlis à la gare de Coye -la-Forêt de même absence de dénivelé significatif.

Description de cette journée. Idem pour les suivantes.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement prendre sa tente .

SES REPAS
SON EAU.
SA FRONTALE

Papiers

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.
- Carte européenne d'assurance-maladie.
- Carte bancaire internationale ou espèces.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche.
- Bâtons recommandés.
- Sac à dos de 30 à 40 litres.
- Poche à eau à tuyau de 2 litres.

Alimentation

- Deux pique-niques, eau pour la première journée.
- Couteau suisse, cuillère.

Hygiène

- Savon, brosse à dents, gant, petite serviette,

mouchoir, papier toilette.

Vêtements

- Chaussettes et slip
- Chemisette ou tee-shirt
- Pantalon ou short
- Chapeau ou casquette.
- Maillot de bain.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Surpantalon de pluie, guêtres "stop tout".
- Housse de pluie du sac à dos.
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe.

Sécurité

- Pharmacie, pastilles pour purifier l'eau.
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.
- Lampe frontale.

Nuitées

- Drap-sac, bouchons d'oreille, sandales.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 13 octobre 2022** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

6 personnes